

Chevalier culblanc, *Tringa ochropus* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Scolopacidés

Description de l'espèce

Le Chevalier culblanc est un échassier de faible taille au plumage très contrasté et de forme assez compacte. Le dessus brun foncé uniforme tranche nettement avec les parties inférieures blanches. Le manteau brun sombre porte de petites taches pointillées pâles visibles seulement à faible distance.

La tête et le cou sont rayés de brun olive. On distingue un cercle orbital clair avec un court sourcil blanc visible uniquement devant l'œil. La poitrine présente une bande pectorale sombre nettement séparée du dessous blanc.

Les pattes dont la longueur n'excède pas celle de la queue sont invisibles en vol. Elles sont de couleur gris bleuâtre à vert olive. L'iris est brun foncé.

En vol, le culblanc se distingue par son grand croupion blanc carré contrastant fortement avec le dessus des ailes presque noires.

Aucun dimorphisme sexuel ne permet de distinguer les mâles des femelles.

Le jeune ressemble à l'adulte en plumage internuptial, avec un plumage moins sombre dessus, nettement piqueté de blanc crème chez le juvénile avec toujours la limite contrastée entre la poitrine et le dessous [bg25].

La mue complète de l'adulte intervient entre mi-juin et novembre. La mue partielle a lieu entre février et mai. Chez le jeune, la mue partielle se déroule d'août à décembre.

Assez discret posé, le culblanc révèle sa présence surtout en vol par ses cris caractéristiques émis en toutes saisons. Le plus connu est un sifflement flûté et vif de tonalité aiguë, suivi de cris semblables répétés plusieurs fois de façon espacée. Ces vocalisations correspondent à des cris de contact, d'alarme ou de surprise (JCR, CD2/pl.58).

Longueur totale du corps : 20 à 24 cm. Poids : 85 g en moyenne (53-112 g).

Difficultés d'identification (similitudes)

Le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) mais surtout le Chevalier sylvain (*Tringa glareola*), peuvent poser des problèmes d'identification avec le Chevalier culblanc. Posé, le Chevalier sylvain a une forme svelte et plus élancée avec le cou long bien différencié et le tibia plus long de couleur typiquement pâle ou jaune. Le plumage du dessus, plus clair, est fortement tacheté. La tête porte un sourcil très marqué, s'étendant derrière l'œil. En vol, on remarque chez le sylvain le dessous de l'aile pâle, alors qu'il est noirâtre chez le culblanc. Le grand croupion blanc presque identique à celui du Chevalier culblanc contraste nettement moins avec le dessous des ailes moins sombre. Les pattes qui dépassent de la queue lui confèrent une silhouette plus allongée.

La forme trapue et la teinte générale du plumage du Chevalier guignette observé de loin peuvent évoquer un culblanc. Mais la brièveté des pattes, le cou court, l'encoche blanche devant le poignet et la tenue accroupie ou penchée en avant sont les principales caractéristiques du Chevalier guignette permettant de le distinguer du culblanc.

Répartition géographique

Le Chevalier culblanc est une espèce paléarctique à distribution boréale débordant localement sur les zones tempérée et sub-arctique. Il se reproduit de la Scandinavie à la Sibérie orientale avec des populations isolées dans le Kirghizstan et le nord-ouest de la province chinoise du Xinjiang [bg13].

En Europe, l'essentiel de la population niche en Scandinavie, en Russie, en Biélorussie, dans les pays baltes et en Pologne, plus rarement au sud, où la Slovénie représente l'extrême sud de l'aire de répartition européenne. Quelques rares cas de reproduction sont également notés en Ecosse, en Autriche, en Croatie et en république tchèque [bg63].

En hiver, l'aire de distribution s'étend surtout en Afrique tropicale et de la péninsule arabique au sud du Japon ainsi qu'en Chine, en Inde aux Philippines et à Bornéo. L'Europe de l'Ouest et le bassin méditerranéen sont également concernés mais avec des effectifs plus faibles [bg13].

En France, l'hivernage bien que certainement sous-évalué reste faible. Il est régulier notamment dans les deux tiers nord du pays. A quelques rares reprises, l'espèce aurait niché sur le territoire français durant la seconde moitié du XXe siècle [1 ; bg19].

Biologie

Ecologie

En période de reproduction, le Chevalier culblanc fréquente essentiellement la taïga. La forêt mixte bordée de lacs, de rivières ou de tourbières représente l'habitat optimal de l'espèce.

En période internuptiale, ce limicole occupe le bord des eaux douces. On le rencontre dans presque tous les types de milieux humides allant du marais arrière-littoral aux bords de ruisseaux ou aux petits lacs de montagne jusqu'à 2500 mètres d'altitude [bg25]. Les zones humides les plus modestes sont également fréquentées, comme par exemple les mares isolées, qu'elles soient forestières ou de plaine. Une simple flaque d'eau bordée d'une petite vasière située en plein champ, voire même celles présentes à proximité de tas de fumier dans des cours de ferme suffisent à retenir

l'échassier [CAUPENNE, comm. pers.]. En revanche, les vasières maritimes et les plages de sable du littoral sont évitées.

Comportements

Sur les sites d'hivernage, le culblanc est en général un solitaire discret. Deux ou trois oiseaux tout au plus peuvent être observés ensemble. Il peut se montrer fidèle à un lieu d'alimentation. Il est plus visible en période de migration, notamment dans les marais arrière-littoraux où il forme souvent des groupes lâches comptant parfois jusqu'à 20 individus, voire plus. Il ne recherche pas la compagnie d'autres limicoles et semble actif de jour comme de nuit.

La migration postnuptiale, très précoce chez cette espèce, commence dès le début juin et devient importante entre juillet et septembre avec un pic situé vers la mi-août. A partir de novembre, les oiseaux observés en France sont en majorité considérés comme des hivernants.

La migration printanière, moins marquée, se déroule de mars à mai à travers tout le pays et laisse parfois des oiseaux qui estivent sans nicher. De ce fait, la présence de l'espèce entre mai et juillet ne permet pas de distinguer précisément la limite entre les deux mouvements migratoires printanier et automnal.

Reproduction et dynamique de population

La particularité du Chevalier culblanc est de pondre dans des nids vides de Turdidés situés en milieu forestier (Merle noir *Turdus merula*, Grive musicienne *Turdus philomelos*, Grive mauvis *Turdus iliacus*, Grive litorne *Turdus pilaris* et Grive draine *Turdus viscivorus*) ou de Pigeon ramier *Columba palumbus*. C'est par conséquent dans les buissons ou les arbres, à une hauteur comprise entre 25 cm et 20 m que ce limicole se reproduit. Il peut également s'installer dans le nid d'un geai *Garrulus glandarius*, d'une Corneille noire *Corvus corone*, ou d'un écureuil *Sciurus vulgaris* [bg25].

De retour sur les sites de nidification en avril-mai, le couple se cantonne sur un territoire assez vaste qu'il contrôle par des chants au-dessus des arbres, entrecoupés de zigzags acrobatiques. Des parades sont également réalisées au sol précédant souvent les accouplements.

La ponte de quatre œufs en général est déposée dès mi-avril et jusqu'en juin selon les régions. L'incubation est assurée par le couple pendant environ 20-23 jours.

Après l'éclosion, les poussins restent au nid un jour ou deux, puis sautent brusquement au sol pour rejoindre leurs parents.

A 25 jours environ, les jeunes sont volants et 7 à 15 jours plus tard, toute la famille quitte les lieux pour migrer. Le groupe familial est le plus souvent constitué du mâle et des jeunes, la femelle ayant entrepris sa migration avant l'envol des jeunes [bg7].

Une seule nichée est produite par an. En cas de destruction, une ponte de remplacement a lieu.

Aucune donnée disponible ne concerne le succès de reproduction, et l'âge de la première reproduction n'est pas connu.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 11 ans [bg59].

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Chevalier culblanc se compose essentiellement d'invertébrés. Le menu comprend des insectes et leurs larves, des petits crustacés, des mollusques et des vers. A l'occasion, des poissons de faible taille (4 ou 5 cm) sont consommés, ainsi que des fragments de végétaux [bg25].

Sur les sites de nidification, la consommation d'insectes aquatiques et terrestres apparaît dominante.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1150*- Lagunes côtières (Cor. 21)

1330 - Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritima*) (Cor. 15.3)

1410 - Prés salés méditerranéens (*Juncetalia maritimi*) (Cor. 15.5)

3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*) (Cor. 22.11 x 22.31)

3120 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'Ouest méditerranéen à *Isoetes* spp. (Cor. 22.11 x 22.34)

3130 - Eaux stagnantes oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoëto-Nanojuncetea* (Cor. 22.11 x (22.31 et 22.32))

3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (Cor. 22.12 x 22.44)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Cor. 22.13 x (22.41 et 22.42))

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)

3170*- Mares temporaires méditerranéennes (Cor. 22.34)

3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à *Glaucium flavum* (Cor. 24.225)

3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion* (Cor. 24.4)

3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodion rubri* p.p. et du *Bidention* p.p. (Cor. 24.52)

3290 - Rivières intermittentes méditerranéennes du *Paspalo-Agrostidion* (Cor. 24.16 et 24.53)

6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (Cor. 37.31)

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (arrêté du 17/04/81, modifié le 5/03/99), inscrite aux annexes II des Conventions de Berne et de Bonn et listée en catégorie C1 de l'AEWA (populations du nord de l'Europe/du sud et de l'ouest de l'Europe et de l'ouest de l'Afrique).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Le culblanc occupe une grande variété d'habitats humides et présente une distribution très disséminée à travers tout le territoire national. Il est impossible de mesurer la proportion de l'effectif migratoire ou hivernant fréquentant des espaces protégés. Les plus importants sont la presque-île guérandaise (Parc Naturel Régional de Brière), le lac du Der (Réserve de chasse) et l'estuaire de la Loire (réserve de chasse).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du Chevalier culblanc est favorable en Europe. La tendance d'évolution des populations nicheuses apparaît stable ou positive, notamment en Finlande et en Allemagne, mais les précisions manquent en Russie où la population est évaluée entre 208 000 et 409 000 couples nicheurs [bg63]. Les effectifs européens, hors Russie sont estimés à 130 000-200 000 [bg2] avec en tête la Finlande qui compte 70 000 à 100 000 couples, suivie de la Lettonie, avec 15 000 à 25 000 couples. La Biélorussie, l'Estonie et la Norvège ont des populations supérieures à 10 000 couples et celles de la Pologne et de la Suède oscillent entre 3 000 et 10 000.

Plus au sud, les effectifs ne dépassent pas 100 couples, même si l'aire de distribution a progressé vers le sud-ouest depuis 1970 [bg30].

En France, la tendance d'évolution de l'effectif hivernant, dénombré au cours des comptages de la mi-janvier de Wetlands International, est positive. Pour la période comprise entre 2000 et 2004, 196 à 243 individus ont été comptés [bg41]. On peut estimer que l'effectif présent en hiver doit se situer entre 500 et 1 000 individus [bg2].

Menaces potentielles

Fréquentant une grande variété de milieux humides, le Chevalier culblanc semble pour l'instant peu affecté par la diminution importante des zones humides françaises constatée depuis plus de 50 ans.

Les dérangements apparaissent comme un facteur défavorable au développement de ce limicole en France où il existe un grand potentiel de sites favorables tant pour sa nidification que pour son hivernage [bg53].

Propositions de gestion

La conservation des principales zones humides par la mise en place de mesures agri-environnementales contractuelles durables et par le maintien de la quiétude des sites à fortes potentialités pour l'espèce sont les principales actions pouvant assurer un hivernage plus conséquent dans notre pays.

Etudes et recherches à développer

Si l'espèce ne paraît pas prioritaire en terme de conservation, il semble nécessaire de développer davantage le suivi des effectifs sur les sites migratoires et d'hivernage les plus favorables.

Il faudrait également entreprendre des recherches sur ses exigences écologiques hivernales, actuellement inexistantes en France, portant notamment sur les conditions trophiques et l'impact réel des dérangements.

Bibliographie

1. POURREAU, J. & GUENNEC, H. (1992).- Premier cas prouvé de reproduction du Chevalier culblanc *Tringa ochropus* en France. *Alauda* 60(4): 240-241.